

REGLEMENT DE L'HAUTE MAURIENNE VANOISE CYCLO CHALLENGE (MIS A JOUR LE 13 MAI 2025)

Le présent règlement est disponible par téléchargement sur le site www.hmvcyclochallenge.com

La SPL HAUTE MAURIENNE VANOISE TOURISME, ci-après dénommée « **HMVT** » ou « **L'ORGANISATEUR** » organise Le Haute Maurienne Vanoise Cyclo Challenge, ci-après dénommé « **HMV Cyclo Challenge** », de juin 2025 à août 2025 sur six dates sur cinq stations du territoire de Haute Maurienne Vanoise. C'est un événement inédit destiné aux amateurs cyclisme et/ou Gravel VTT, aux passionnés de vélo et de nature.

PRÉSENTATION DES MONTÉES

Dans le cadre du HMV Cyclo Challenge 2025, nous sommes ravis de vous proposer six montées cyclotouristes en Haute Maurienne Vanoise.

Les cyclistes en vélo de route, VTT et VAE auront la possibilité d'accéder en toute sécurité à la route.

6 Montées	Dates et horaires	Départ et Arrivée	Infos
Montée du Col du Mont-Cenis	15 juin 2025 9h30-13h00	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Devant le télésiège de la Ramasse ✦ Restaurant le Hott après Col du Mont Cenis 	Lanslebourg : 1 399m Resto le Hott : 2 087m Distance : 11.5 Km Dénivelé positif : 686 m
Montée du Col de l'Iseran « L'Iserane »	22 juin 2025 8h30-13h00	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Route du Col de l'Iseran (en face de l'Office de tourisme de Bonneval-sur-Arc) ✦ Parking du Col de l'Iseran 	Bonneval sur Arc : 1850m Altitude du Col : 2770m Distance : 13,4 Km Dénivelé positif : 977m
Montée du Plan d'Amont (Aussois)	02 juillet 2025 9h30 – 12h30	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Au-dessus du rond-point - Devant la Maison d'Aussois ✦ Parking du Plan d'Amont 	Altitude de départ : 1600 m Altitude arrivée : 2078 m Distance : 5.6 km Dénivelé positif : 478m
Montée de l'Orgère	26 juin 2025 17h00-20h00	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Intersection de la D106 ✦ Refuge de l'Orgère 	Altitude départ : 1 190 m Altitude arrivée : 1 946 m Distance : 9.9 km Dénivelé positif : 767 m
Montée de Valfréjus	12 août 2025 17h00-19h00	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Premier virage au-dessus de l'échangeur de l'autoroute ✦ Devant l'Office de Tourisme de Valfréjus 	Virage départ : 1 163m Office de Tourisme : 1 550m Distance : 5,8 Km Dénivelé positif : 387m
Montée de Bellecombe/Plan du Lac	17 août 2025 9h300 – 12h30	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Place de la Vanoise à Val-Cenis Termignon ✦ Parking de Bellecombe 	Termignon : 1292m Bellecombe : 2307m Distance : 13,2 Km Dénivelé positif : 1015m

Haute Maurienne Vanoise Tourisme

6, rue Napoléon - Lanslebourg-Mont-Cenis - 73480 Val-Cenis

Tél : +33 (0)4 79 05 99 06 - info@hautemaurienne.com
www.haute-maurienne-vanoise.com

N° SIRET : 829 900 042 00013 - Code APE : 7990Z

Au départ de chaque montée, inscrivez-vous pour participer au Haute Maurienne Vanoise Cyclo Challenge, cumulez les dénivelés sur les montées, passez les différents niveaux et remportez des cadeaux !

Le principe du Challenge :

Au départ de chaque montée, inscrivez-vous (gratuitement) pour participer au Challenge. Vous recevrez un support "HMV Cyclo Challenge" qui sera tamponné au départ et à l'arrivée de chaque montée. En participant à plusieurs montées (voire en effectuant deux fois la montée le jour du Challenge !)* vous cumulez les dénivelés. Plus vous avez de dénivelé, plus vous validez des objectifs. Et... plus vous recevez de cadeaux

**possible que sur certaines montées précisées ci-après : L'Orgère, Aussois et Valfréjus*

Les objectifs du Challenge :

1 000 m de dénivelés cumulés : Niveau Bronze

2 000 m de dénivelés cumulés : Niveau Argent

3 000 m de dénivelés cumulés : Niveau Or

À chaque niveau, vous remportez des goodies offerts par nos partenaires.

Le cadeau en +

En vous inscrivant au Challenge, vous participez aussi automatiquement à un tirage au sort en fin d'été avec un cadeau surprise à la clef. Plus vous avez cumulé de dénivelé, plus vous avez de chances de remporter la mise :

Niveau Bronze : votre nom sera présent 1 fois

Niveau Argent : votre nom sera présent 2 fois

Niveau Or : votre nom sera présent 3 fois

À noter : la participation au HMV Cyclo Challenge est gratuite, mais non obligatoire. Vous pouvez participer à chaque montée cyclo sur route fermée sans être inscrit.

Dans les deux cas, vous êtes tenus de prendre connaissance de ce règlement et de respecter scrupuleusement de code de la route lors de cet événement.

Nous rappelons que les montées cyclotouristes se déroulent sans chronomètre, ni classement. En y participant, vous attestez sur l'honneur de votre capacité et aptitudes physiques à réaliser votre montée.

Le parcours s'effectue en suivant le tracé fourni par l'organisateur, auquel s'ajoute la signalétique temporaire mise en place par **HMVT**.

1. Respect du code de la route et règles de sécurité

L'HMV Cyclo Challenge se déroule sur des routes départementales mais aussi sur voies et chemins fermés à la circulation. Les participants doivent emprunter ces parcours dans le strict respect du **Code de la route**. Si quelques aménagements sont installés sur ces parcours et que des signaleurs sont postés à quelques carrefours afin d'optimiser la sécurité des cyclistes participants, cela ne donne aucune priorité de passage aux participants : ils sont priés d'adopter une allure modérée, **de laisser la priorité aux piétons**.

Crachat et expectorations sont proscrits.

En cas de nécessité, se signaler, se laisser dépasser pour se soulager en dernière position.

2. Equipement

Chaque participant s'engage à utiliser un vélo en état de fonctionnement. Il est seul responsable de la conformité aux normes en vigueur de son vélo ainsi que de son entretien.

Chaque participant est responsable de son vélo et doit veiller à l'antivol. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages ou de vols qui pourraient survenir en conséquence de l'événement.

Le port d'un casque attaché est obligatoire pour les enfants de moins de 16 ans, et vivement recommandé pour les plus de 16 ans.

3. Conditions d'inscription

Pour participer à l'HMV Cyclo Challenge, les participants doivent procéder à leur inscription directement auprès de la tente accueil au départ des montées.

Le HMV Cyclo Challenge est ouvert aux mineurs de plus de 14 ans munis d'une autorisation parentale lors de leur inscription. Celle-ci peut être transmise sur place le jour de la montée auprès de la tente accueil/inscriptions. Le représentant légal est responsable en cas d'accident du mineur.

4. Lots et tirage au sort

Si vous dépassez l'un des niveaux précédemment cités, vous pourrez récupérer votre lot correspondant (à définir le jour de la montée) directement auprès de la tente accueil du HMV Cyclo Challenge. Les lots ne sont pas échangeables.

À la fin du HMV Cyclo Challenge, fin août, un tirage au sort sera effectué avec les noms de toutes les personnes ayant atteint le premier niveau dit « bronze ». En fonction du nombre de niveau passé, le nom de la personne sera représenté 1, 2 ou 3 fois pour multiplier les chances d'être tiré au sort.

Une fois le ou la gagnant.e désigné.e, il ou elle sera contacté.e par mail ou par téléphone par l'organisateur pour convenir de la livraison du lot final. En cas de non-réponse sous 72h, le lot sera remis en jeu et une nouvelle personne sera tirée au sort.

5. Informations pratiques

Les dernières montées sont fortement recommandées 1h30 avant la fin de l'horaire de fermeture.

Tout départ avant l'horaire annoncé ne sera pas encadré par une fermeture administrative de route, ainsi vous serez susceptibles de croiser des véhicules motorisés lors de votre montée.



Nous vous indiquons de rester vigilants, si vous souhaitez redescendre après l'heure de réouverture administrative de la route, vous seriez également susceptibles de rencontrer et être dépassés par des véhicules motorisés.

Un ravitaillement en boisson et petite collation vous sera proposé en haut de chaque montée.

6. Dispositif de sécurité et de secours

Les forces de l'ordre et le SDIS sont prévenus de la tenue des six montées et seront prêts à intervenir en cas de besoin. L'organisateur **HMVT** décline toute responsabilité en cas d'accident durant les horaires des montées cyclotouristes précédemment citées.

En cas d'accident, veuillez composer le 12.

7. HMV Cyclo Challenge est un événement éco-responsable

- interdiction de laisser des déchets et détritrus.
- des poubelles de tri seront disposées sur la zone de départ et d'arrivée et doivent impérativement être utilisées.
- merci de privilégier des bouteilles réutilisables, de l'eau sera à votre disposition au départ et à l'arrivée des montées.

Règlement au sein du Parc national de la Vanoise

Pour les montées suivantes : Iserane et Bellecombe uniquement

- interdiction d'utiliser des moyens ou objets qui par leur bruit ou leur lumière, seraient de nature à déranger les animaux ou à troubler le calme et la tranquillité des lieux. Seuls restent autorisés l'utilisation d'objets ou moyens dans le cadre de secours effectif.
- la présence de chien, même tenu en laisse, est interdite (sauf secours)
- l'usage de drone est interdit
- interdiction du bivouac et du camping
- des poubelles de tri sont disposées sur la zone de départ et d'arrivée et doivent impérativement être utilisées.

8. Droit à l'image

L'acceptation du présent règlement implique obligatoirement que les participants donnent leur accord à **HMVT** et ses partenaires, aux médias et aux réseaux sociaux qui couvrent l'événement HMV Cyclo Challenge, pour utiliser leur image pouvant figurer sur les photographies ou vidéos prises lors des six montées précédemment citées, sauf s'ils s'y opposent (opposition à l'utilisation des images à signifier formellement par courrier à l'attention de Monsieur le Directeur exécutif, Haute Maurienne Vanoise Tourisme – 6 rue Napoléon, 73480 Val Cenis Lanslebourg)

Cette autorisation est valable pour le monde entier, pour tout usage destiné à assurer la promotion du HMV Cyclo Challenge ou la pratique du vélo sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise et sous toutes ses formes (films vidéo, presse, sites internet, réseaux sociaux etc.). L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant. La présente autorisation est valable pour la durée des droits d'auteurs à compter du 15 juin 2025.

9. Traitement des données personnelles

Les participants sont informés que les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à permettre la communication d'informations liées à l'événement par l'organisateur de la manifestation " HMV Cyclo Challenge " seulement pour les gagnants du tirage au sort afin de remettre les lots. **HMVT**, responsable de ce traitement, s'engage à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées.

Conformément à l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018- 493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données le concernant en justifiant de son identité auprès de **L'Organisateur**, en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Directeur exécutif, Haute Maurienne Vanoise Tourisme – 6 rue Napoléon, 73480 Val Cenis Lanslebourg.

10. Assurances

HMVT, organisateur du HMV Cyclo Challenge, souscrit une assurance responsabilité civile pour l'ensemble de ses événements sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise. Il incombe aux autres participants de vérifier leurs assurances et il relève de leur responsabilité de souscrire les assurances leur apportant les garanties « Responsabilité civile » et/ou « Individuelle Accident ». L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou physiques, ou de vols qui pourraient survenir en conséquence de cette manifestation.

11. Acceptation du règlement

Le fait de participer au « HMV Cyclo Challenge » implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.